

# PAYS D' UZÈS

N°14 - JANVIER 2021

LE MAGAZINE  
DE LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
PAYS D'UZÈS



**2021 : UNE NOUVELLE ÉQUIPE  
ENGAGÉE À VOS CÔTÉS**



# 06

La nouvelle équipe d'élus de la CCPU



# 08

L'ombrière se dévoile

# 09

La Maison Intercommunale de la Famille et des Adolescents

# 10

Fonds l'Occal : la CCPU soutient les entrepreneurs, commerçants et artisans

# 11

Aménagement de l'étang de la Capelle et Masmolène

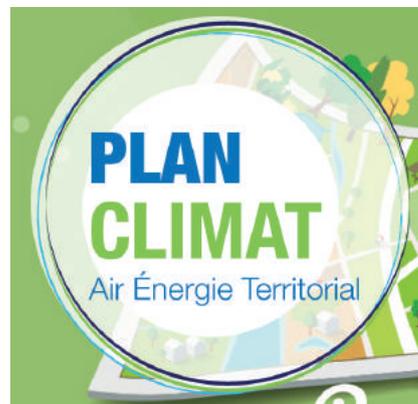
# 12

« TERRARURAL », qu'és aequo ?



# 13

Lancement du Plan Climat Air Énergie Territorial



# 14

Maison France Services Itinérante : le service public qui va à la rencontre de ses usagers

# 15

Une nouvelle direction de l'Aménagement et du Développement durable

PAYS D'UZÈS, LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'UZÈS.

Directeur de la publication : Fabrice VERDIER  
Rédacteur en chef : Nicolas FERRIERE

Communauté de communes  
Pays d'Uzès  
9 avenue du 8 mai 1945  
BP 33122 - 30703 Uzès Cedex

tél. 04 66 03 09 00  
www.ccpaysduzes.fr

Crédit photo couverture : CCPU  
Conception - réalisation - conseil éditorial  
Barcelona & co - 8, rue de Berne  
30000 NIMES - www.barcelona-co.fr



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

## COORDONNÉES CCPU



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'UZÈS  
9 avenue du 8 mai 1945 | BP 33122 - 30703 Uzès Cedex  
tél. 04 66 03 09 00 | [www.ccpaysduzes.fr](http://www.ccpaysduzes.fr)

ADMINISTRATION GÉNÉRALE  
tél. 04 66 03 09 00  
mél. [contact@ccpaysduzes.fr](mailto:contact@ccpaysduzes.fr)

CULTURE  
ET DÉVELOPPEMENT LOCAL  
tél. 04 66 03 09 00

SERVICES AUX FAMILLES  
tél. 04 66 03 09 00

AMÉNAGEMENT  
ET DÉVELOPPEMENT  
DURABLE  
tél. 04 66 03 09 00

**Nous vous présentons une nouvelle rubrique de votre magazine : l'agenda des communes. Ici, chaque village partage ses manifestations à venir. La crise sanitaire limite fortement les événements de nos villages. Vous trouverez donc peu de dates. Mais c'est un début et le prochain numéro sera plus fourni !**



**SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE**

*Du 06 au 11 avril 2021*  
**Journées Européennes des Métiers d'Art**  
 Dans le village

*Samedi 1<sup>er</sup> mai 2021*  
*De 9h à 18h*  
**Braderie des potiers**  
 Halle Joseph Monier

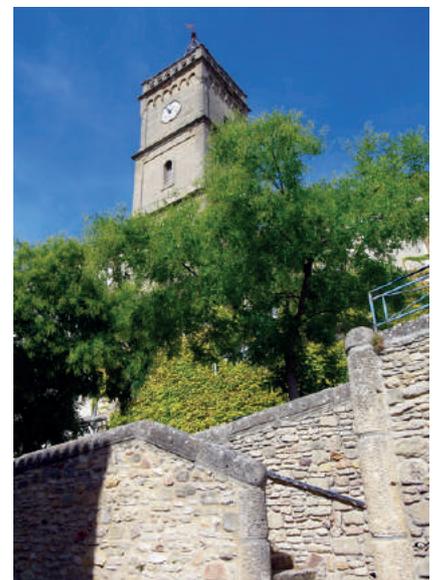
**SAINT-SIFFRET**

*Samedi 06 février 2021*  
*16h00*  
**Arrivée de l'étape de l'Etoile de Bessèges**  
 Route de St Maximin (entre l'école et la mairie)

**BLAUZAC**

*Lundi 05 avril 2021*  
**Le bric à brac**  
 Centre du village

*Dimanche 11 avril 2021*  
**Course pédestre**



**FONTARECHES**

*Tous les jeudis de 11h à 12h*  
**Marché hebdomadaire**  
 Place du village

**GARRIGUES-SAINTE-EULALIE**

*Vendredi 05 mars 2021 - 21h*  
**Festival de reggae, reprises de Gainsbourg par Norbert Nobour**  
 Foyer communal

*Du 11 au 20 juin 2021*  
**Total Festum 2021**  
 Concert, contes, fête de la musique et fête de la Saint-Jean  
 Foyer communal, temple, chapelle, place du 19 mars et place de la mairie

**LA CAPELLE ET MASMOLÈNE**

*Dimanche 04 avril 2021*  
*15h à 17h*

Spectacle destiné à un jeune public, mais aussi aux plus grands : une conteuse/chanteuse qui accompagne ses récits de chants en français et en occitan.  
 Foyer communal de La Capelle et Masmolène

**LUSSAN**

*Dimanche 25 avril 2020*  
**Art et jardins**  
 Village de Lussan

*Samedi et dimanche 26 et 27 juin 2020*  
**Fête médiévale**  
 Village de Lussan

**MONTAREN-ET-SAINT-MEDIERS**

*Du 04 au 06 Juin 2021*  
**"La fête du Pois chiche"**  
 Dans le village  
 Le programme sera détaillé dans les semaines à venir

ENTRETIEN



Les élus de la CCPU



ENTRETIEN

avec **Fabrice Verdier**,  
Président de la Communauté  
de communes Pays d'Uzès

“ Préparer l'avenir  
pour regarder  
au-delà de cette  
crise dont nous  
souhaitons  
tous sortir. ”

**Fabrice Verdier, vous avez été élu président de la Communauté de communes en juillet 2020, que pouvez-vous nous dire sur vos premières semaines de mandat ?**

C'est une fierté de représenter les Uzègeois et Uzègeoises, en m'inscrivant dans la continuité du travail mené par Jean-Luc Chapon à qui je succède. Une fierté et une grande responsabilité dans la période extrêmement difficile que nous vivons. Je suis accompagné par 12 vice-présidentes et vice-présidents, 2 conseillères communautaires déléguées et 42 conseillers communautaires qui sont tous investis dans ce nouveau mandat qui nous est confié.

**Vous parlez de cette période de crise sanitaire qui est compliquée, comment la CCPU se projette-t-elle ?**

La CCPU, ce sont 20 millions d'euros de budget, des compétences nombreuses qui correspondent à des services publics utiles pour nos

concitoyens : les crèches, les accueils de loisirs, l'instruction des demandes d'urbanisme, le développement économique et l'emploi, la Culture avec le projet phare qu'est l'Ombrière, mais aussi le Tourisme, le traitement des déchets, l'assainissement collectif.

Nous nous projetons avec la volonté de rendre le meilleur service public possible, en préparant l'avenir : trouver des solutions foncières pour accueillir les entreprises, penser des équipements utiles comme notre projet de piscine intercommunale, etc.

C'est-à-dire, agir pour notre attractivité dans tous les domaines : économique, démographique, patrimonial et culinaire avec cet art de vivre propre à l'Uzège.

**Ces services du quotidien et ces projets pour le futur répondent-ils pour autant à l'urgence de la situation ?**

Oui et non. Oui parce qu'ils permettent de préparer l'avenir

et en cela de favoriser une future reprise économique. Et non, parce que la situation précaire de certains de nos concitoyens exige des réponses immédiates. C'est la raison pour laquelle notre assemblée a mis en place des dispositifs de crise : en votant 60 000 euros qui abondent le fonds régional L'Occal à l'attention des entrepreneurs, commerçants et artisans, mais aussi une aide aux manadiers, à la Croix Rouge ; en maintenant également les services d'accueil des enfants tout le long de la crise pour que les parents puissent aller travailler ; en décidant de soutenir le monde de la Culture et de poursuivre notre travail autour d'une programmation culturelle 2021 malgré toutes les incertitudes qui pèsent.

**Nous avons pu justement constater pendant cette crise, une défiance grandissante des citoyens vis-à-vis des institutions, quelle est votre réponse à ces doutes ?**

Je crois et j'ai toujours cru en la proximité. L'Uzège, c'est un territoire magnifique autour d'une ville-centre attractive mais c'est un territoire surtout rural. Tenant compte de cette réalité, nous apportons des réponses concrètes. Je pense au réseau des médiathèques et bibliothèques que nous avons constitué avec une navette qui passe dans chaque

village et un système de réservation en ligne. Je pense à nos services enfance et petite-enfance présents partout. Et j'ai aussi en tête la nécessité de faciliter l'accès aux services publics par les démarches en ligne et par une logique de guichet unique. Vous lirez dans ce magazine notre projet de Maison France Services Itinérante, un service qui se déplacera dans 21 communes pour faciliter l'accès à 9 services publics.

Enfin, je crois que la manière dont nous communiquons est importante. Nous allons travailler à améliorer nos moyens de communication avec en tête la proximité et l'accessibilité. Pour répondre à la défiance de nos concitoyens, il faut être près d'eux et toujours rappeler que les collectivités sont à leur service, à leur écoute.

**Que souhaitez-vous aux Uzègeoises et aux Uzègeois pour 2021 ?**

D'abord la santé, évidemment. Et ensuite résilience et espoir. Pour nous tous, je souhaite que nous éradiquions cette pandémie et que nous puissions reprendre une vie normale. Une vie collective aussi, faite de moments de partage et de convivialité. Ça nous manque à tous.

**Remise des clefs de l'Ombrière par l'architecte à Fabrice Verdier et Jean-Luc Chapon**



# LA NOUVELLE ÉQUIPE D'ÉLUS DE LA CCPU

Le 9 juillet 2020, les élus représentant les 33 communes du Pays d'Uzès se sont réunis pour désigner leur président, leurs vice-présidentes et vice-présidents. Portrait des 57 conseiller(e)s communautaires de l'Uzège.



**Fabrice Verdier**  
Président

## Les vice-président(e)s



**Yvon Bonzi**  
1<sup>er</sup> vice-président  
délégué au Personnel,  
à l'Eau et à  
l'Assainissement



**Marie-Michèle  
Alvaro**  
Vice-présidente  
déléguée  
aux Finances



**Jean-Luc  
Chapon**  
Vice-président  
délégué à l'Economie  
et au Tourisme



**Dominique Ekel**  
Vice-président délégué  
à la Transition  
Énergétique, à la Petite  
Enfance, à l'Enfance et  
à la Jeunesse



**Frédéric Salle-  
Lagarde**  
Vice-président délégué  
à la Mutualisation et  
aux Travaux



**Christophe  
Gervais**  
Vice-président  
délégué à la Culture



**Franck  
Seropian**  
Vice-président délégué  
à la Santé et  
à la Gestion des crises



**Christian  
Petit**  
Vice-président  
délégué à l'Urbanisme  
et au SIIG



**Alexis  
Piette**  
Vice-président  
délégué  
à la Sécurité



**Dominique  
Serre**  
Vice-président délégué  
aux DFCI, Schéma de  
randonnées et Rivières



**Joseph  
Guardolia**  
Vice-président délégué  
à l'Agriculture et  
à l'Alimentation



**Gérard  
Dautreppe**  
Vice-président délégué  
à la Gestion des  
déchets et aux Mobilités

## Les élues déléguées



**Nathalie Fabié**  
Conseillère  
communautaire déléguée  
à l'Emploi



**Sophie Marinopoulos**  
Conseillère communautaire  
déléguée au suivi de la Convention  
Territoriale Globale

Les conseiller(e)s communautaires



**Alain Clément**

Saint-Quentin  
la-Poterie



**Anne-Sophie Lauthier**

Uzès



**Bernard Barberi**

Saint-Hippolyte  
de Montaigu



**Bernard Dailcroix**

Saint-Dézéry



**Bernard Poissonnier**

Uzès



**Bernard Rieu**

Vallabrix



**Catherine Ferriere**

Bouquet



**Cathie Cardon**

Aubussargues



**Christophe Cavard**

Uzès



**Delphine Dejean**

Uzès



**Denis Juvin**

Flaux



**Didier Godefroy**

La Bruguiere



**Didier Kiepinski**

Garrigues-Sainte  
Eulalie



**Dominique Vincent**

Saint-Siffret



**Evelyne Rubio-Champetier**

Montaren et Saint  
Mediers



**Fanny Cabot**

Uzès



**Francis Mazier**

Serviers et Labaume



**Gérard Boneau**

Uzès



**Guy Crespy**

Sanilhac-Sagriès



**Henri Arque**

Saint-Maximin



**Ingrid Bazin**

Moussac



**Isabelle Villefranche**

Uzès



**Jacques Caunan**

Uzès



**Jean-Bernard Guihermet**

Fons-sur-Lussan



**Jean-Marc Francois**

Lussan



**Joël Amalric**

Foissac



**Josette Velay**

Saint-Quentin  
La-Poterie



**Luc Veyrat**

Saint-Quentin  
La-Poterie



**Lydie Pastre Defos du Rau**

Uzès



**Marie-Françoise Valmalle**

Uzès



**Marie-Lise Gloanec**

Aigaliers



**Michel Lafont**

Belvezet



**Micheline Reghenas**

Collorgues



**Mireille Bouche**

Saint-Quentin  
la-Poterie



**Muriel Bonneau**

Uzès



**Pascal Gisbert**

La Bastide d'Engros



**Pascale Varin**

Blauzac



**Patrick Méjean**

Fontarèches



**Régine Pesenti**

Saint-Quentin  
La-Poterie



**Serge Bourdanove**

Blauzac



**Thierry De Seguins Cohorn**

Uzès



**Xavier Gayte**

La Capelle  
Masmolène

# L'OMBRIÈRE SE DÉVOILE

Équipement modulable et moderne, l'Ombrière est composée de deux salles : « La Fabrique » et le « Labo » ainsi que d'espaces chaleureux et conviviaux. 2000 m<sup>2</sup> pour accueillir jusqu'à 1200 personnes, mais aussi permettre des spectacles au plus près des artistes grâce à des configurations plus intimistes !

2021 débutera avec de l'humour, de la danse, du théâtre, des spectacles jeune public, une programmation diversifiée et innovante pour le bonheur de chacun et de tous !

## PRIVATISATION

L'Ombrière accueillera également des événements professionnels. Un équipement pensé pour un accueil convivial, et qui permet avec sa modularité d'imaginer tout type d'événement. Pour l'élaboration de sa saison 2021, la CCPU remercie les partenaires enga-

gés à ses côtés : le Cratère, l'ATP Uzès, la Maison CDCN, les Nuits Musicales, Uz'events, Uzès Danse et le Crédit Mutuel.

Pour réserver, rendez-vous sur [www.lombriere.fr](http://www.lombriere.fr)



L'Ombrière se veut ouverte à tous, avec une programmation artistique, culturelle et d'événements locaux destinée à tous les publics."

**Christophe Gervais**

Vice-président délégué à la Culture

## LA PROGRAMMATION CULTURELLE, ARTISTIQUE ET LOCALE

**Sous réserve de l'évolution des décisions liées à la crise sanitaire**

**Ces dates pourront être reportées mais vos billets resteront valables pour le report ou pourront vous être remboursés sur demande.**

**23 JANVIER 2021** **REPORTÉ**

TANGUY PASTUREAU  
« Je ne suis pas célèbre »  
Plein/ réduit\* : 25 € / 20 €

**29 JANVIER 2021** **REPORTÉ**

LES FRÈRES JACQUARD  
« [Incertain] regard »  
Plein/ réduit\* : 14 € / 12 € - 10 € - 9 €

**4 FÉVRIER 2021** **REPORTÉ**

COMPAGNIE LE CRI DEVOT  
« La femme de la photo »  
Plein/ réduit\* : 19 € / 14 €  
Vacances d'hiver Festival Mange  
Ton Biscuit #3 en itinérance

**NUITS MUSICALES**

**13 février 2021 et 15-16 juillet**  
Orchestre Symphonique National  
Avignon-Provence

**15 AU 17 MARS 2021**

Résidence de création d'Antoine  
Trouillard (création théâtre/conte  
musical jeune public)

**12 AU 15 AVRIL 2021**

Résidence de création Mc Sirop  
(musique/rap-jazz)

**22 AVRIL 2021**

Musique Tzigane avec Roby  
Lakatos Sextet

**13 MARS 2021**

Imperial Quartet à Garrigues  
Sainte Eulalie - *Gratuit sur  
réservation*

**2 AVRIL 2021**

Lea Moro « Tous les yeux  
s'émerveillent » *Plein/ réduit\* :*  
10 € / 5 € *Moins de 12 ans et  
scolaires*

**10 ET 11 AVRIL 2021**

Salon de la Gastronomie,  
organisé par Uz'events

**7 MAI 2021**

Et pendant ce temps-là  
Simone veille  
*Plein/ réduit\* : 20 € / 15 €*

**DU 28 AU 30 MAI 2021**

Salon de l'Habitat,  
organisé par Uz'events

**DU 17 AU 19 JUIN**

Festival Uzès Danse

# LA MIFA

## #THEPLACETOBE

**Ouverte au public depuis septembre 2020, la Maison Intercommunale de la Famille et des Adolescents (MIFA) est implantée dans les anciennes casernes Guynemer à Uzès, à proximité des 2 lycées.**

Ça tombe bien, le premier public visé est celui des adolescents ! Pour cela, le service jeunesse intercommunal les accueillera en-dehors des cours pour déjeuner dans la cuisine, écouter de la musique... mais pas seulement : les ados pourront s'impliquer dans la vie locale en montant des projets, « *la MIFA sera ce qu'ils souhaiteront en faire* » nous dit Samuel Rayssiguier, animateur en charge du service. Il est aussi « *promeneur du net* », véritable vigie du net pour les jeunes. La MIFA propose en partenariat avec la Maison des Adolescents du Gard des actions de prévention et

apportera des réponses rapides aux ados et à leur entourage familial sur la santé, le conseil juridique, l'éducation, ou le social. Le tout gratuitement et anonymement.

Pour plus d'informations, sur Instagram ou Facebook, contactez *samuelmifa*.

Le reste de la famille notamment les parents y trouveront la ludothèque, également itinérante sur les communes de la CCPU, les Pâtes au Beurre (lieu d'accueil parents-enfants) ainsi que la médiation familiale.

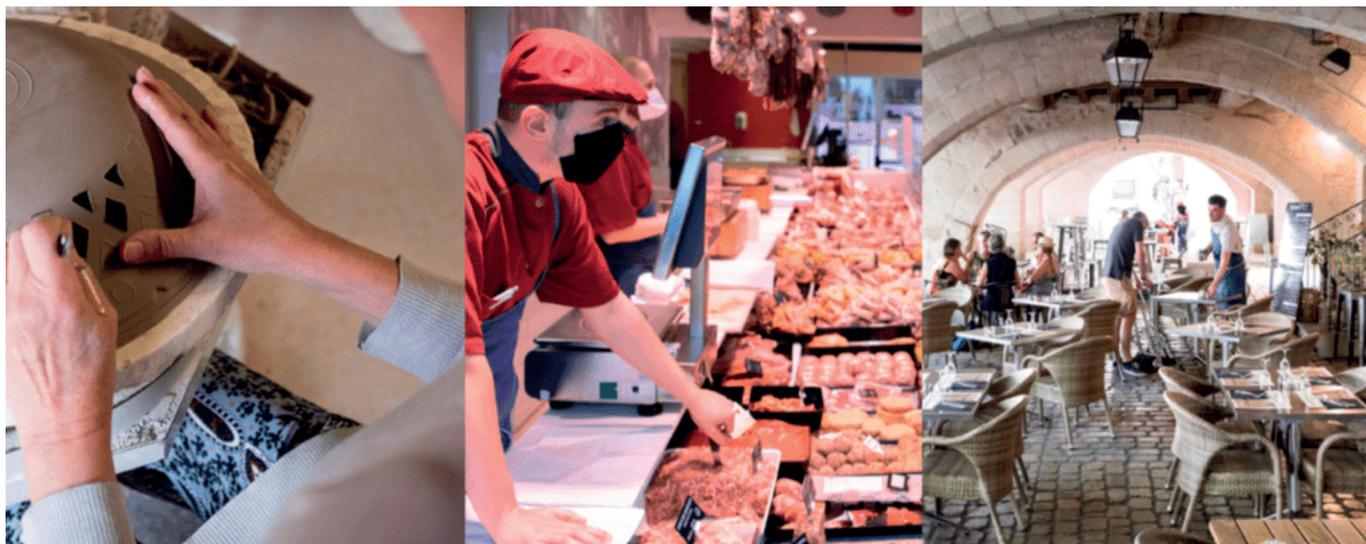
Contact MIFA : 04 48 21 20 43



Il était important de proposer un lieu-ressource pour les jeunes."

**Dominique Ekel,**  
Vice-président de la CCPU,  
délégué à la Jeunesse





# L'OCCAL

UN DISPOSITIF D'AIDES FINANCIÈRES  
UNIQUE POUR LES PETITES ENTREPRISES

## FONDS L'OCCAL : LA CCPU SOUTIENT LES ENTREPRENEURS, COMMERCANTS ET ARTISANS

Les élus de la Communauté de communes Pays d'Uzès (CCPU) ont voté à l'unanimité l'abondement à hauteur de 2 euros par habitant soit près de 60 000 €, du Fonds L'Occal créé par la Région Occitanie en lien avec le Département du Gard et la Banque des Territoires.

Sa version initiale permettait de financer un besoin de trésorerie, l'acquisition de matériel ou d'équipement de protection pour pouvoir recevoir les clients, l'octroi d'avances remboursables

et de subventions directes. Une nouvelle disposition a permis une aide au loyer pour les locaux professionnels faisant l'objet d'une fermeture administrative à hauteur d'un mois de loyer dans la limite du plafond (1000 €).

Pour toute demande d'accompagnement et d'information sur les aides disponibles, la CCPU vous oriente au sein de l'Espace Entreprise Emploi.

Céline MICHEL est à votre écoute au **04 66 01 17 58**.

“

Dans cette période inédite, il nous est apparu indispensable d'apporter un soutien concret à nos entrepreneurs!"

**Jean-Luc Chapon**

Maire d'Uzès,  
vice-président de la CCPU délégué  
à l'Économie et au Tourisme

# AMÉNAGEMENT DE L'ÉTANG DE LA CAPELLE ET MASMOLÈNE

En juillet 2018, le projet d'aménagement de l'Étang de la Capelle était présenté et deux ans plus tard, le 21 juillet 2020, les élus de la communauté de communes Pays d'Uzès, du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural et de la commune ont inauguré le sentier d'interprétation

« Valoriser notre patrimoine naturel et le rendre plus accessible, en poursuivant une vocation pédagogique et touristique, c'est l'objectif de ce projet au cœur de la 2<sup>e</sup> zone humide du département protégée par son intégration dans le réseau Natura 2000. » indique Fabrice Verdier, président de la CCPU.

Doté d'un ponton, d'un point d'observation et

même d'un poste de pêche, l'étang est un lieu convivial et accessible à tous. Grâce aux panneaux d'interprétation, les visiteurs ont accès aux informations concernant le fonctionnement de l'étang, ainsi que sa flore et sa faune : les roseaux qui caractérisent la végétation de l'étang et 150 espèces d'oiseaux, des amphibiens et des insectes rares.

Ce projet de 215 000 € a été financé par le Département (32 800€), la Région (12 800€) et l'Europe (101 000€) via le programme Leader porté par le PETR Uzège - Pont du Gard. De nouveaux aménagements sont envisagés pour faire de cet espace, un lieu de balade accessible et populaire pour les habitants du territoire, les Gardoises et les Gardois.



Remise des paniers gourmands aux gagnants du jeu-concours de l'enquête consommateurs Terrarural sur le marché d'Uzès



## « TERRARURAL » QU'ES-CE QUE C'EST ?

La communauté de communes Pays d'Uzès s'est engagée en 2019 en faveur d'une politique alimentaire de proximité dans le cadre du programme de développement rural régional « TERRARURAL ».

### ACTIONS SUR LE FONCIER

La CCPU a mandaté la Chambre d'Agriculture et la SAFER pour repérer des parcelles, analyser leurs potentialités agronomiques, étudier les conditions de mise à disposition pour les proposer à des agriculteurs ou personnes en cours d'installation. Le repérage cartographique des friches est maintenant terminé, une analyse du potentiel agronomique de chaque parcelle est en cours pour évaluer si l'activité de maraîchage est possible. Cette analyse préalable permettra de proposer des solutions concrètes d'installation.

### ORGANISATION ET DÉVELOPPEMENT DES CIRCUITS COURTS

La communauté de communes a confié au CIVAM Gard et à la Chambre d'Agriculture un diagnostic du territoire et un état des lieux des circuits courts. Des rencontres ont lieu sur le terrain avec les producteurs, les commerçants, les distributeurs et restaurants pour connaître les besoins et attentes. Le croisement des résultats permettra à la CCPU d'élaborer un plan d'actions répondant aux besoins exprimés.



Ce projet va s'inscrire dans une démarche plus globale pour engager l'Uzège dans un projet alimentaire territorial."

**Joseph Gardiola**

Vice-président de la CCPU délégué à l'Agriculture et l'Alimentation

# PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL : C'EST PARTI !

**Par délibération du conseil communautaire du 23 novembre 2020, le Pays d'Uzès s'est lancé dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).**

## LE PCAET, C'EST QUOI ?

Un **PLAN** qui dessine notre projet pour lutter contre le dérèglement du **CLIMAT** et pour préserver **L'AIR** que nous respirons tout en relevant le défi de la transition **ENERGETIQUE** pour tous les citoyens du **TERRITOIRE** du Pays d'Uzès.

C'est en résumé, le document cadre de notre engagement dans la lutte contre le changement climatique.

## POURQUOI LE METTRE EN ŒUVRE EN PAYS D'UZÈS ?

Le changement climatique rend les territoires de plus en plus vulnérables. Le coût de l'énergie ne cesse de croître et la précarité énergétique aussi. Le contexte national et mondial nous démontre tous les jours qu'il est urgent d'agir pour éviter la disparition des écosystèmes et des espèces, la dégradation de notre santé, les phénomènes météorologiques extrêmes (inondations, incendies), la sécheresse, etc.

## COMMENT EST-IL RÉALISÉ ?

Dès 2021, le Plan Climat entrera dans une phase de co-construction au travers d'un diagnostic territorial partagé. L'objectif sera de produire un état des lieux des enjeux propres au territoire pour bâtir une stratégie qui débouchera sur des actions à mettre en œuvre à court, moyen et long terme. Comme l'a précisé Fabrice Verdier, Président de la CCPU : « *parce que nous souhaitons un projet de qualité, il sera d'abord réalisé par nos services et coconstruit avec les acteurs du territoire* ».

Aussi, ce Plan ne sera pas uniquement celui des élus et des techniciens de la communauté de communes mais il devra être celui des citoyens, des familles, des entreprises, des associations, des agriculteurs et des acteurs engagés dans la transition énergétique.



# MAISON FRANCE SERVICES (MFS) ITINÉRANTE : LE SERVICE PUBLIC QUI VA À LA RENCONTRE DE SES USAGERS

En partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA), un guichet unique va se mettre en place en 2021 pour favoriser l'accès aux services publics et à la protection sociale.

Véritable outil de lutte contre l'isolement et la fracture numérique, la MFS Itinérante accompagnera les usagers dans leurs démarches auprès de différentes administrations ou opérateurs de l'État.

**21 communes** pourront accueillir les agents de la MSA pour des **permanences régulières**.

La MFSI donnera progressivement **accès à 9 services publics** : CAF, CPAM, CARSAT, Pôle Emploi, Finances Publiques, Préfecture, Ministère de la justice, La Poste, MSA.

Il permettra :

- d'être informé sur les démarches administratives,
- d'être orienté vers le contact approprié,
- de créer et d'utiliser une boîte mail personnelle,
- d'ouvrir un compte en ligne et faciliter son utilisation,
- de transmettre les dossiers et pièces justificatives aux services.

Les premiers services accessibles seront ceux de la CARSAT, la CAF, la MSA et la CPAM.

Vous retrouverez toutes les informations sur les réseaux sociaux, le site de la CCPU et auprès de votre mairie.

“

Ce service est gratuit pour l'utilisateur et la collectivité et sera effectif au printemps.”

**Sophie Marinopoulos**

Conseillère communautaire déléguée au suivi de la Convention Territoriale Globale





# UNE NOUVELLE DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La direction « aménagement et urbanisme » devient la direction « aménagement et développement durable ». Plus qu'un changement de nom, c'est l'ambition de développer l'attractivité du territoire. Autour de 5 missions principales et une mission transversale.

## L'URBANISME

Ce service s'étoffe avec un double objectif, l'efficacité dans l'instruction des permis de construire et l'accompagnement des collectivités dans la réalisation de leur document de planification (plan local d'urbanisme ou carte communale).

## L'ENVIRONNEMENT

Ce service assure les missions suivantes : le suivi de la gestion des déchets, l'entretien des chemins de randonnées et des pistes de VTT, mais aussi le maintien en bon état de nos voies de défense des forêts

contre l'incendie appelées pistes DFCl, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

## LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le service développement économique est en cours de construction pour intensifier le travail partenarial entre les entreprises et la communauté de communes.

## LA MOBILITÉ

Sur la base du schéma de mobilité rurale réalisé par le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR), le service travaille avec les élus et les acteurs du territoire pour améliorer notre quotidien en développant les nouveaux modes de déplacement.

## LES BÂTIMENTS

La collectivité possède plus de 15 bâtiments dont des crèches, une déchèterie, des bureaux,

des médiathèques, un centre culturel et de congrès. Ainsi, ce service a pour objectif d'assurer la bonne gestion de ces bâtiments et leur rénovation énergétique.

## LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La transition énergétique est un des enjeux majeurs des prochaines années. L'objectif est de coconstruire un projet de territoire portant les ambitions du schéma de cohérence territoriale (SCOT) pour un territoire attractif, tourné vers le développement durable et solidaire. Cette mission est transversale et nécessite une ambition commune à tous les services : aller vers une transition énergétique cohérente et durable.



**L'Ombrière**  
Pays d'Uzès

**SAISON CULTURELLE 2021**

MUSIQUE · THÉÂTRE · DANSE · STAND UP · JEUNE PUBLIC



1 PLACE DE LA CROIX DES PALMIERS - 30700 - UZÈS  
[LOMBRIERE.FR](http://LOMBRIERE.FR) -  : L'OMBRIÈRE, PAYS D'UZÈS



Crédit Mutuel